

tôt, il n'aurait trouvé à Carpont que deux vaisseaux français, ceux de Cartier et du vicomte de Beaupré; ces navires étaient lourdement chargés; il n'est pas certain qu'ils eussent eu le dessus s'ils avaient été attaqués¹.

L'idée d'éloigner les Français du nouveau monde a été la préoccupation constante de Charles-Quint.

Pendant les longues négociations au sujet du Milanais, auquel François tenait beaucoup, l'empereur manifesta un jour la volonté d'abandonner ses prétentions sur cet état en faveur de la France, à certaines conditions, parmi lesquelles se trouvait la suivante: "Que ledit roi de France renonce et promette solennellement et très expressément et aussi sesdits enfants de jamais pouvoir contraiter (traïquer), ni naviguer au coustel des Indes selon aussi qu'il sera exprimé et désigné à l'entière sheurté de sadite Majesté impériale et dudit roi de Portugal, de manière que ledit roi de France ni sesdits enfants y puissent jamais rien entreprendre"². C'était au mois de novembre 1535 — la date mérite d'être remarquée — que Charles dictait ces conditions.

En 1548, dans les dernières instructions qu'il prépare pour Philippe II, son fils, il expose sa politique avec une certaine insistance: "Pour ce qui concerne les Indes, vous ne cesserez d'avoir l'œil sur les Français, afin de vous assurer s'ils ont le dessein d'y envoyer une flotte, soit ouvertement, soit d'une autre manière, avertissant les gouverneurs de ces parages de se tenir sur leurs gardes, afin d'être prêts à résister en cas d'attaque. Dans toutes leurs tentatives précédentes, faites dans ces climats lointains, on a remarqué que leurs flottes n'ont pas résisté longtemps, et lorsqu'on met de la vigueur dans la défense, ils faiblissent aussitôt et lâchent pied. Il importe beaucoup de tenir au premier choc, et il n'importe pas moins que vous vous mainteniez en bonne intelligence avec le Portugal, particulièrement dans l'intérêt de la défense des Indes"³.

À la vue de cette persistance de la politique espagnole, on peut se demander ce qui serait arrivé si le Portugal avait voulu s'y associer pour l'Amérique Septentrionale, comme il a fait pour l'Amérique du Sud. Le Saint-Laurent aurait-il vu sur ses rives une colonie portugaise, un autre état du Brésil — empire ou république — avec des éléments nouveaux? Le climat âpre et rigoureux du nord, un labeur incessant pour féconder le sol avare de ses produits, la lutte sans trêve contre les Indiens auraient-ils fait subir au caractère des Portugais des changements physiques et physiologiques aussi marqués qu'à celui des Français et des Anglais? Il est permis de poser ces questions, quand on compare ce qui s'est passé dans les deux Amériques.

Quoi qu'il en soit, les relations de bonne amitié que la France entretenait avec le Portugal expliquent comment elle put étendre son commerce sur les côtes de l'Afrique et du Brésil. Si les vaisseaux de François I^{er} remontèrent le fleuve Saint-Laurent en 1541 sans qu'on vint leur barrer le passage, ce fut grâce aux sentiments généreux de don Joan qui fit prévaloir les devoirs d'allié fidèle sur les calculs ambitieux du conquérant⁴.

¹ C'est de ce voyage de Sea que Harrisse fait dater les connaissances des cosmographes espagnols sur les îles de Terre-Neuve et du cap Breton: op. cit., p. 146.

² Papiers de Granvelle, t. I, p. 404.

³ Papiers de Granvelle, t. 2, p. 295.

⁴ Je n'ai pas la prétention de faire connaître les divers motifs qui inspirèrent la conduite du roi du Portugal, et la tâche serait d'ailleurs presque impossible, car on ne fait que d'ouvrir les archives officielles de ce royaume. Mais il ne faut pas oublier que François I^{er} avait épousé — 4 juillet 1530 — la reine douairière du Portugal, Eléonore.